

# LE LIEN

Cols blancs - Brigade scolaire - Secteur aquatique



Printemps 2025 - Numéro 8

## NÉGOS SECTEUR AQUATIQUE ET BRIGADE SCOLAIRE



**NÉGOCIATIONS** : Secteur aquatique & brigade scolaire

**LE 2326 EN ACTION** : Don aux oeuvres de Galilée

**EN BREF** : Retour sur le sondage d'activités syndicales

**PRÉVENTION** : Procédures en cas d'accident du travail

**Visitez notre site Internet : [WWW.SCFP2326.CA](http://WWW.SCFP2326.CA)**

Commentaires ou suggestions ? Écrivez-nous : [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

## Mot de la présidente

Chers(es) membres,

C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance que je m'adresse à vous à la suite de notre assemblée générale annuelle du 20 mars dernier. Quelle belle démonstration de solidarité, d'énergie et de mobilisation nous avons vécue ensemble !

Nous avons eu le privilège de recevoir Mme Magali Picard, présidente de la FTQ, qui a su raviver notre feu militant. Avec passion et clarté, elle nous a rappelé une vérité essentielle : c'est par notre mobilisation et notre solidarité que nous pouvons défendre nos acquis. Son message tombe à point dans une période où nos luttes prennent toute leur importance.

Autre bonne nouvelle, tous les postes aux élections syndicales, que ce soit au comité exécutif ou dans nos autres comités, ont été comblés ! C'est un signe clair que notre syndicat est bien vivant et dynamique. Je tiens à féliciter chaleureusement les membres élu(e)s et à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre participation à la vie syndicale de notre section locale.

De plus, nous avons récemment entamé, avec l'employeur, les négociations pour le secteur aquatique et de la brigade scolaire. Des rencontres régulières se déroulent présentement et nous sommes optimistes d'obtenir des gains concrets.

Continuons d'avancer, unis dans nos convictions et nos actions.

Solidairement,

Stéphanie Bouchard,  
Présidente SCFP-2326



SYNDICAT DES COLS BLANCS DE TERREBONNE  
**SCFP** SECTION LOCALE 2326 

## LE LIEN

Bulletin d'information publié par le **SCFP-2326**

Texte : Stéphanie Bouchard, Christian Desrosiers, Nathalie Nolet, Pascal L'Espérance

Montage & graphisme : Christian Desrosiers

Correction : Lauriane Allard

### Exécutif

Mme Stéphanie Bouchard – Présidente

M. Jean-Michel Blain – Vice-président

Mme Marie-Claude Lanoue – Secrétaire-trésorière

M. Christian Desrosiers - Secrétaire-archiviste

M. Pascal L'Espérance - Agent de grief

Mme Nathalie Nolet – Directrice cols blancs

Mme Lauriane Allard – Directrice cols blancs

Mme Aurée Daoust – Directrice cols blancs

Jean-Bruno Godin – Directeur secteur aquatique

Mme Linda Hogue – Directrice brigade scolaire

### Conseillers syndicaux

M. Maxime Valade, conseiller SCFP-Québec

M. Francois-Mathieu Drouin, conseiller SCFP-Québec – évaluation des emplois/équité salariale

Site Internet : [www.scfp2326.ca](http://www.scfp2326.ca)

Facebook : [www.facebook.com/SCFP2326](https://www.facebook.com/SCFP2326)



## Début des négociations du secteur aquatique et la brigade scolaire

Le Syndicat des cols blancs de Terrebonne (SCFP 2326) amorce officiellement une nouvelle étape cruciale, les rencontres de négociation avec l'employeur pour le renouvellement des conventions collectives du secteur aquatique et de la brigade scolaire.

Le comité de négociation du secteur aquatique est formé de la Présidente du SCFP-2326, Stéphanie Bouchard, du vice-président, Jean-Michel Blain et de Jean-Bruno Godin, directeur du secteur aquatique. Quant au comité de négociation de la brigade scolaire, il est formé de la Présidente du SCFP-2326, Stéphanie Bouchard, du vice-président, Jean-Michel Blain et de Linda Hogue, directrice brigade scolaire. Les deux comités ont déposé leurs cahiers de demandes respectifs auprès de l'employeur.

Ces documents reflètent les priorités exprimées par les membres lors des consultations tenues au cours des derniers mois. Les revendications visent notamment à améliorer les conditions de travail, à reconnaître l'importance des rôles occupés par les membres dans ces deux secteurs, et à garantir un environnement de travail ainsi que des conditions sécuritaires et respectueuses pour tous.

Les premières rencontres ont permis de présenter nos attentes et d'instaurer un climat de dialogue. Le syndicat abordera chaque échange avec rigueur, transparence et détermination, toujours guidé par les intérêts de ses membres. D'ailleurs, nous désirons remercier les membres pour leur confiance et leur mobilisation. Votre soutien est essentiel tout au long de ce processus. Restons solidaires, c'est ensemble que nous bâtissons des ententes justes et équitables.

Des communiqués info-Négos seront transmis régulièrement par courriel à mesure que les négociations progresseront.



## Un geste de solidarité envers les Œuvres de Galilée

Le 26 février 2025, le SCFP-2326 a remis un don de 750 \$ aux Œuvres de Galilée de Terrebonne, un organisme local qui soutient les personnes en situation de précarité. Ce montant provient d'abord de la générosité de nos membres, qui a permis de rassembler un montant de 440 \$ lors du party des Fêtes du 19 décembre 2024. À ce montant, s'est ajouté un don de 310 \$ provenant de la section locale, tel que prévu au budget adopté lors de l'assemblée générale régulière de décembre.

Grâce à cette mobilisation collective, nous avons pu remettre une somme significative à un organisme dont l'action rejoint nos valeurs profondes, qui d'ailleurs, s'inscrivent pleinement dans notre mission syndicale, notamment celles énoncées à l'article 3.1 de nos statuts et règlements : *Développer parmi ses membres l'esprit de justice, de charité et de fraternité.*

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres qui ont participé à cette initiative. Ensemble, nous démontrons que la solidarité syndicale s'exerce non seulement au travail, mais aussi au sein de notre communauté.



Les bénévoles de l'organisme contribuent chaque jour à la préparation des paniers alimentaires offerts à plus de 230 familles dans le besoin.



Marie-Claude Lanoue et Christian Desrosiers (SCFP-2326) lors de la remise du chèque à la présidente de l'organisme, Mme Marie-Ève Plante.

## Le SCFP-2326 au 34e congrès du SCFP-Québec : *Unis pour défendre nos services publics*

Du 29 avril au 2 mai dernier, plus de 600 représentants syndicaux, provenant de toutes les régions du Québec, se sont rassemblés à Québec pour le 34e congrès du SCFP-Québec. C'est sous le thème rassembleur « Sauvons nos services publics » que les travaux ont eu lieu, dans un contexte politique où les compressions et les privatisations menacent de plus en plus les acquis des travailleuses et travailleurs du secteur public.

Nos représentants du SCFP-2326 étaient présents afin de faire entendre la voix des cols blancs de Terrebonne et de réaffirmer notre engagement à défendre des services publics de qualité pour tous. Ils ont notamment pris part à la manifestation organisée devant l'Assemblée nationale, aux côtés de centaines d'autres militantes et militants déterminés.

Lors de son discours, le président national du SCFP, [Mark Hancock](#), a été clair : « La CAQ trouvera le SCFP sur son chemin pour assurer la préservation de nos services publics. » Des mots forts qui traduisent notre volonté commune de résister aux reculs sociaux et de protéger les services auxquels la population a droit. Le combat continue, et nous y serons.



Plus de 600 représentant du SCFP ont participé au 34e congrès du SCFP-Québec



De gauche à droite, Mélanie Desjardins, (membre cols blancs de Terrebonne et membre du Conseil Québécois des Autochtones du SCFP-Québec), les membres de l'exécutif syndical du SCFP-2326 : Nathalie Nolet (directrice cols blancs), Marie-Claude Lanoue (secrétaire-trésorière), Stéphanie Bouchard (présidente) et Jean-Michel Blain (vice-président).

Suite à la demande des membres, une entente corporative a été reconduite avec Nautilus Plus. Cette entente permet aux membres du SCFP-2326 de bénéficier d'un rabais exclusif sur leur abonnement en centre d'entraînement dans toutes les succursales.

## LES ABONNEMENTS

# SEME+

PAR **Nautilus**  
*Plus*

LES SERVICES SANTÉ DES EMPLOYÉS | MIEUX ÊTRE EN ENTREPRISE DE NAUTILUS PLUS VOUS OFFRENT 2 TYPES D'ABONNEMENTS

EN SUCCURSALE

**Nautilus** *Plus*

UN RABAIS DE

**75\$**

**SUR L'ABONNEMENT  
ANNUEL BOOMERANG**

RISTOURNE BOOMERANG  
DE **1,20\$** PAR VISITE

Le forfait corporatif Boomerang® Entreprises inclut une formule de ristournes conçue pour vous encourager à faire de l'exercice régulièrement chez Nautilus Plus.



**1 800 EN FORME** (1-800-363-6763)

Autre tarification avantageuse pour les personnes âgées de 25 ans et moins et de 65 ans et plus.

EN VIRTUEL

**ULTIMEFIT**

PAYEZ SEULEMENT

**120\$**

**POUR L'ABONNEMENT ANNUEL  
EXCLUSIVEMENT EN LIGNE**

Pour s'entraîner dans le confort de son foyer, il est possible de profiter exclusivement de l'abonnement à la plateforme virtuelle d'entraînement et de nutrition ULTIME FIT.

Prix régulier de 150\$ par année.

**CODE PROMO : SCFPTRB9952**

**COMMENT S'ABONNER ?**  
[Tous les détails ici](#)

**AVANT DE VOUS PRÉSENTER EN SUCCURSALE:**

Assurez-vous d'avoir avec vous une preuve d'emploi (carte d'employé, relevé de paye ou carte d'affaire).



## Un sondage qui parle : vos préférences pour les activités syndicales

Afin d'organiser des activités qui vous ressemblent et qui répondent réellement à vos intérêts, le SFCP-2326 a récemment lancé un sondage auprès de ses membres. Vos réponses sont précieuses et guideront la planification de nos prochains événements, voici un aperçu des résultats.

### L'intérêt est bien présent !

Vous êtes nombreux à démontrer de l'intérêt pour les activités syndicales : 38,7 % des répondants ont dit « oui » sans hésitation, et 44,5 % ont indiqué que leur participation dépend de l'activité. Seuls 16,8 % ont affirmé ne pas être intéressés.

### Des activités pour tous les goûts

Lorsqu'il est question du type d'événement, une majorité (54 %) préfère garder l'esprit ouvert : peu importe que l'activité soit familiale ou réservée aux employés, tant qu'elle est bien organisée. Cela dit, 31,4 % préfèrent des activités entre collègues, tandis que 14,6 % privilégient les événements familiaux.

### Et le bon moment, c'est quand ?

Côté horaire, la flexibilité domine : 41,6 % des membres ont répondu « peu importe ». Parmi les choix précis, le jeudi soir (24,1 %) et le vendredi après-midi (21,9 %) sortent du lot. Le vendredi soir et les plages horaires du samedi ont été moins populaires.

### Un fort appui à l'engagement social

Une majorité claire de 70,8 % se sont dits favorables à la tenue d'une activité de levée de fonds au profit d'un organisme local. Ce résultat montre que la solidarité ne s'arrête pas à nos murs, et qu'un engagement social fait aussi partie des valeurs de notre syndicat.

### Une activité familiale à venir

Nous avons sondé votre intérêt pour une activité familiale gratuite, prévue le vendredi 5 septembre 2025, de midi à 17h, incluant dîner hot-dog, kayak, planche à pagaie, disc golf et jeux gonflables. Résultat : 67,2 % d'entre vous sont partants !

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de compléter le sondage qui nous permettra de mieux cibler vos préférences quand viendra le temps d'organiser les activités. Tel que mentionné dans nos statuts et règlements, la mission de notre section locale est de promouvoir l'éducation, la sensibilisation et la mobilisation en vue d'une plus grande participation de ses membres aux différentes instances syndicales.

Merci à tous pour votre participation à ce sondage !

## Mot de votre agent de grief

### Mésentente et Grief

Nouvellement arrivé en poste et ayant moi-même dû apprendre le processus du grief, j'aimerais partager avec vous les grandes lignes ! Nous ne pouvons pas toujours être d'accord avec les décisions de nos gestionnaires et leur application de la convention collective. Lorsque nous avons une mésentente nous pouvons et devons lui en parler ! L'article 9.02 de la convention collective nous décrit bien la procédure et je vous en fais ici un résumé.

De manière objective et posée, le membre seul ou avec un représentant du syndicat, soumet son cas à son supérieur immédiat qui doit lui donner une réponse immédiate. Si cette réponse ne le satisfait pas, le membre peut présenter son cas au syndicat en remplissant le formulaire d'enquête de grief.

- 1 - Téléchargez le [formulaire d'enquête de grief](#)
- 2 - Sauvegardez le formulaire avant de le compléter.
- 3 - Complétez le formulaire et sauvegardez-le.
- 4 - Transmettez le formulaire à votre délégué de bâtiment (directeur si pas de délégué)

L'agent de grief va ensuite enquêter sur la mésentente et préparer un dossier de grief lorsque requis. Des dossiers de grief sont préparés systématiquement lorsqu'il y a violation de la convention collective, interprétation de la convention ou une mesure disciplinaire. À la suite de l'enquête et la préparation du dossier, l'agent de grief va le soumettre au comité de grief afin que ce dernier l'étudie et se positionne quant à la suite des événements.

J'espère que cette brève capsule sur le grief vous a éclairé et sachez que si vous avez des questions sur les procédés ou des inquiétudes dans vos milieux de travail, vos délégué(e)s, directrices ainsi que tout l'exécutif demeurent disponibles pour vous informer et vous épauler.

**Pascal L'Espérance**  
Agent de grief - SCFP-2326  
agent-grief@scfp2326.ca

### Le comité santé sécurité du travail aimerait vous rappeler certaines informations lors d'un accident du travail.

S'il n'y a aucune urgence ou gravité au moment des faits, en aviser votre gestionnaire et remplir le registre de premiers soins. Le document nous parviendra lorsque le supérieur aura rempli sa section, mais dans le doute, nous le faire parvenir lorsque rempli.

Assurez-vous de recevoir les soins nécessaires rapidement (que ce soit directement sur place, par un transport ambulancier lorsque requis ou en allant consulter un médecin). Lorsqu'une visite médicale est requise avec un arrêt prescrit, il est très important de s'assurer que le médecin traitant indique un diagnostic clair sur son rapport (« raison médicale » n'est pas un diagnostic). Ensuite, ouvrir votre dossier CNESST sur le portail en allant y remplir la réclamation du travailleur.

A partir de ce moment, veuillez y déposer votre attestation médicale, vos reçus et vos prescriptions. Remettez aussi copie de votre réclamation à l'employeur.

Si vous voulez l'assistance de votre syndicat, veuillez nous faire parvenir toute documentation dès le début à [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca) et de ce jour, toute autre documentation relative reçue de la [CNESST](#) ou de l'employeur.

Nous sommes là pour vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Par courriel au : [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

Par téléphone : 450 471-8265 poste 1415

Bien à vous,

**Nathalie Nolet**

Agente comité SST (SCFP-2326)

[sst@scfp2326.ca](mailto:sst@scfp2326.ca)



## Saviez-vous que les congés payés ont été arrachés... par la grève ?

Avec l'arrivée du beau temps dans les prochaines semaines et la période estivale qui approche, nous pensons à nos vacances bien entendu. Prendre quelques semaines de vacances par année semble tout à fait normal. Mais il n'y a pas si longtemps, le simple fait d'être payé pendant ces congés était une revendication révolutionnaire !

Au Québec, ce n'est qu'en 1970 que la Loi sur les normes du travail a rendu les congés payés obligatoires pour tous les travailleurs. Avant cela ? Seuls les plus privilégiés, souvent syndiqués ou dans des postes très spécialisés, y avaient droit.

C'est grâce à des décennies de luttes syndicales que ces droits ont été acquis. Dans les années 1930, en pleine crise économique, des travailleurs se sont mis en grève pour exiger non seulement de meilleures conditions de travail, mais aussi le droit au repos sans perte de revenus. À l'époque, c'était perçu par plusieurs employeurs comme une idée scandaleuse : "Pourquoi payer quelqu'un qui ne travaille pas ?" Eh bien... pour sa santé, sa dignité, et son équilibre !



Aujourd'hui encore, le droit aux vacances demeure fragile. Particulièrement dans les milieux précaires, chez les contractuels ou les jeunes travailleurs, les vacances sont parfois écourtées, mal rémunérées ou même « oubliées ».

C'est pourquoi les syndicats comme le SCFP continuent de défendre ces acquis et de les améliorer. Parce que des vacances bien méritées, ce n'est pas un luxe, c'est une condition de base pour un travail digne et durable.

Alors cet été, quand vous ferez vos valises, pensez-y, vos vacances, c'est aussi une victoire syndicale.

**UN RÉSEAU D'ENTRAIDE DISPONIBLE POUR VOUS**



**Délégué social de Terrebonne**

Un réseau sur lequel on peut compter dans notre milieu de travail  
et qui contribue à l'amélioration de notre qualité de vie.



[deleguesocialterrebonne@gmail.com](mailto:deleguesocialterrebonne@gmail.com)



# UNION SAVINGS POUVOIR SYNDICAL

Établie en 1989, Pouvoir syndical est le seul programme d'avantages sociaux à but non lucratif géré par un syndicat au Canada. Pouvoir syndical compte plus de 190 syndicats participants au pays! Possédant près de deux millions de membres individuels, Pouvoir syndical tire parti de sa force numérique pour négocier des économies et des rabais exclusifs aux membres syndiqués canadiens et à leur famille.



## RÉDUCTIONS POUR LES MEMBRES

### COMMENT ÇA FONCTIONNE

1. Allez sur [www.pouvoirsyndical.ca](http://www.pouvoirsyndical.ca)
2. Trouvez VOTRE SYNDICAT sur la liste
3. Inscription gratuite
4. Consultez vos réductions pour les membres du syndicat
5. Commencez à économiser!

Pouvoir syndical offre des rabais exclusifs et des services économiques aux membres syndiqués, aux retraités et à leurs familles.

Syndicat : Syndicat Canadien de la fonction publique (SCFP)  
Section locale : 2326  
Adresse 5791, boulevard Laurier, C.P. 55090  
Terrebonne, Québec, J7M 0J2  
Nombre de membres ± 400



**AUTOMOBILE**  
Jusqu'à 20 % de rabais



**ÉLECTRONIQUE**  
Jusqu'à 20 % de rabais



**DIVERTISSEMENT**  
Jusqu'à 40 % de rabais



**MODE**  
Jusqu'à 25 % de rabais



**FINANCIER**  
Tarifs préférentiels



**MAISON**  
Jusqu'à 30 % de rabais



**ASSURANCE**  
Tarifs préférentiels



**SERVICES**  
Tarifs préférentiels



**VOYAGE**  
Jusqu'à 40 % de rabais



**BIEN-ÊTRE**  
Jusqu'à 25 % de rabais

**Vous avez besoin d'aide?**  
[info@pouvoirsyndical.ca](mailto:info@pouvoirsyndical.ca)  
1-800-418-2990